



WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES  
...Engaging for development ...S'engager pour le développement

 **OSIWA**  
Open Society Initiative for West Africa

## **FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES**

**ANALYSE DES DONNÉES NUMÉRIQUES  
PROMOUVOIR LA CULTURE  
ET LA TRANSPARENCE  
FISCALES GRÂCE  
AUX INFORMATIONS FISCALES  
EN LIGNE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**(Projet pilote)**

# FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Note de recherche du FAFOA : WRN 001

## TITRE DU PROJET:

# ANALYSE DES DONNÉES NUMÉRIQUES : PROMOUVOIR LA CULTURE ET LA TRANSPARENCE FISCALES GRÂCE AUX INFORMATIONS FISCALES EN LIGNE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET PILOTE)

### Informations sur les droits d'auteur

La note de recherche est une publication du FAFOA, qui reste propriétaire des droits d'auteur, et doit servir principalement à l'usage interne du Secrétariat du FAFOA. Le FAFOA considère l'information scientifique comme un bien public et encourage l'utilisation de la note de recherche pour le bien de tous. Cependant, le FAFOA exige que l'attribution soit faite correctement et que le propriétaire soit reconnu comme il se doit. La publication est réalisée sous la responsabilité du Secrétaire exécutif du FAFOA, mais les opinions ou les erreurs qu'elle contient ne représentent pas nécessairement les positions officielles des États membres du FAFOA.

### Citation/attribution suggérée

FAFOA (2023). Promouvoir la culture et la transparence fiscales grâce aux informations fiscales en ligne en Afrique de l'Ouest : Projet d'analyse des données fiscales numériques du FAFOA. Note de recherche du Secrétariat du FAFOA, Abuja, Nigeria.

2023 Forum des Administrations Ouest Africaines FAFOA-WRN/23/001

## À propos du FAFOA

Le Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA) regroupe les administrations fiscales des 15 pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, tous membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il a été porté sur les fonts baptismaux dans le but de diriger la coordination des politiques fiscales et les capacités concertées des administrations fiscales dans la région. Le FAFOA promeut la transparence fiscale, harmonise les lois et politiques fiscales régionales, favorise l'intégration régionale et facilite le partage des connaissances au niveau régional, y compris les dialogues visant à améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les États membres afin d'accroître la mobilisation des recettes intérieures.

La réunion inaugurale du FAFOA s'est tenue lors du Forum des chefs des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest à l'hôtel Rockview, à Abuja, au Nigeria, le 12 septembre 2011. Les premiers signataires de la création du FAFOA étaient des représentants des administrations fiscales de cinq pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, le Ghana, la Gambie, le Liberia et le Nigeria.

### L'équipe de recherche

Babatunde OLADAPO	Promoteur du projet
Tochukwu ONYEMATA	Rédactrice en chef
Wapinu NDULE	Chef de projet
Nyatefe DOTSEVI	Responsable de recherche
Dan-Asabe OZAYASHI	Membre
Francis EZEJI	Membre
Azibator Obudah	Membre
Abiodun ADEGBOYE	Consultant et responsable technique

# Table des matières

Remerciements	iv
Résumé exécutif	v
1. Contexte	1
2. Objectif et importance de la note de recherche	3
3. Concepts communs en matière de politique et d'administration fiscales	3
4. Sources des données sur les impôts et les recettes	8
5. Tableau de bord des données en ligne	11
6. Contenu de la présentation en ligne	12
7. Introduction de nouveaux concepts pour l'analyse et la présentation	12
8. Impact potentiel et conclusion	12

## Remerciements

L'appui financier de l'Open Society Foundation (OSF) a permis de mettre en œuvre la phase pilote du projet portant sur l'Analyse des données fiscales numériques, en tant que composante de la capacité de mobilisation des ressources intérieures (C4DRM). Le FAFOA apprécie l'appui financier de l'OSF et son engagement envers sa vision et sa mission.

Cette note de recherche a bénéficié directement d'éléments d'information figurant sur les sites web de quelques organisations sélectionnées. L'équipe de recherche du FAFOA remercie chacune d'entre elles d'avoir fourni des informations utiles sur leurs sites web. Des références ont été faites à chacune d'entre elles lorsque cela était nécessaire et dans la mesure du possible.

# Résumé exécutif

La présentenote de recherche vise à guider la promotion des interactions en ligne et en (semi) temps réel avec les différentes catégories d'acteurs du système fiscal en Afrique de l'Ouest et au-delà. Elle permet de mettre en place un système efficace de création de contenu pour une partie du site web du FAFOA, au bénéfice de tous les visiteurs du site. Le résultat final est d'assurer une plus grande sensibilisation, cultureet transparence fiscales, ainsi qu'un engagement plus profond des citoyens dans les systèmes fiscaux, conduisant à des contribuables plus volontaires, à des défenseurs de la responsabilité et de la transparence dans les administrations fiscales, et à des éducateurs fiscaux plus objectifs. L'intention est que les visiteurs du site web du FAFO Abénéficiant immensément des informations fiscales régulières qui servent les intérêts des autorités fiscales, des sociétés civiles, des partenaires de développement, des décideurs politiques et des contribuables actuels (ou futurs).

## 1. Contexte

La diffusion des connaissances fiscales par le truchement de plateformes numériques peut aider à accélérer la roue du progrès dans la mobilisation des recettes intérieures (MRI)<sup>1</sup>, un instrument important du développement économique et de la gouvernance. Il est impératif que les pays d'Afrique de l'Ouest renforcent leurs efforts en matière de mobilisation des recettes intérieures et qu'ils les conduisent de manière aussi endogène que possible par le biais d'une éducation fiscale massive. Entre autres, les recettes publiques nationales sont une source fiable et, de loin, la plus fiable de financement des dépenses publiques<sup>2</sup>. En outre, des recettes publiques nationales efficaces favorisent naturellement un engagement plus profond entre le gouvernement et les citoyens, augmentant ainsi la demande de responsabilité et de transparence dans la gouvernance<sup>3</sup>.

Les plateformes numériques permettant de partager des informations de base non techniques pour faire avancer une bonne cause sont courantes de nos jours. Elles peuvent être exploitées efficacement pour atteindre les objectifs à court et à long terme de toute politique publique. Les plateformes numériques, telles que les sites web, peuvent contribuer à accélérer la culture, la sensibilisation, la conformité et la collecte des recettes fiscales grâce au partage des connaissances fiscales sur des plateformes gratuites, ouvertes et accessibles au public. En conséquence, les connaissances sur la politique, la pratique et la performance fiscales peuvent être massivement diffusées aux sociétés civiles, aux gouvernements, aux secteurs privés, aux universités, aux citoyens et aux autres membres du public<sup>4</sup>.

Afin d'améliorer les performances de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest, le site web du Forum des administrations fiscales ouest-africaines (FAFOA) peut servir à éduquer les parties prenantes techniques et non techniques sur la politique et les pratiques fiscales de la région.

<sup>1</sup> La corrélation entre la discipline fiscale et la connaissance ou la sensibilisation en matière de fiscalité est loin d'être faible, bien qu'elle soit susceptible d'évoluer en fonction de l'économie en question (Isbell, T. (2017), Tax compliance: Africans affirm civic duty but lack trust in tax departments). Document de politique Afrobaromètre numéro 43).

<sup>2</sup> Voir la déclaration finale des Nations unies sur le programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Voir également les notes de 2018 du Comité d'experts de la coopération fiscale internationale des Nations unies sur le rôle de la fiscalité et de la mobilisation des ressources nationales dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

<sup>3</sup> Les décideurs politiques et les universitaires sont d'avis qu'une mobilisation efficace des recettes intérieures engendrerait la responsabilité, un engagement solide entre l'État et les citoyens, la transparence et la stabilité économique (voir Prichard, W. (2019)). Tax, politics, and the social contract In Africa. In Oxford Research Encyclopedia of Politics, Oxford University Press ; Mick, M., Prichard, W., et Fjeldstad, O. (2018), Taxing Africa, coercion, reform, and development African Arguments, Zed Books).

<sup>4</sup> Dans ce contexte, les informations ou les preuves peuvent être quantitatives ou textuelles. Il peut s'agir, par exemple, du ratio entre l'impôt et le produit intérieur brut, de la facilité de paiement des impôts ou de la fréquence moyenne des contrôles fiscaux dans un pays.

Bien que les différentes parties prenantes puissent avoir des intérêts divers dans son fonctionnement, un système fiscal efficace, transparent et efficient profite à la société dans son ensemble ainsi qu'à chacun de ses membres. Les études montrent qu'une économie moderne et efficace ne peut voir le jour sans un système fiscal efficace. Plus précisément, les pays dont le ratio entre l'impôt et le produit intérieur brut (PIB) est élevé figurent parmi les États les plus efficaces au monde<sup>5</sup>. Le ratio moyen entre l'impôt et le PIB dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'élève à 30,0 %, loin devant les 16,0 % de l'Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, le monde est façonné non seulement par la connaissance, mais surtout par le moyen par lequel elle est diffusée. Les sites web des entreprises et des particuliers font partie des plateformes de diffusion d'informations techniques et non techniques. Selon Siteefy, il existe au moins 1,13 milliard de sites web dans le monde, mais seulement 18 % d'entre eux sont actifs.<sup>6</sup> Le site web du FAFOA(<https://WATAF-tax.org/>) fait partie des 202 millions de sites web actifs qui se disputent le temps des visiteurs. Le site a reçu quelques visites et peut être utilisé pour atteindre un public plus large par le biais de présentations périodiques d'informations fiscales en ligne et d'autres contenus tels que l'analyse et la visualisation de données de base.

Des preuves scientifiques montrent que le taux d'alphabétisation est un corrélat positif de la qualité des institutions publiques et de la gouvernance<sup>7</sup>. La culture et l'éducation fiscales dans les pays d'Afrique de l'Ouest sont relativement faibles, mais pourraient être améliorées. Trois Africains sur cinq ne sont pas sensibilisés à la fiscalité, tandis que deux personnes sur le même groupe ne comprennent pas la pratique du paiement des impôts.<sup>8</sup>

La politique et la pratique fiscales dépendent de lois et de réglementations strictes, notamment en ce qui concerne la protection des informations relatives aux contribuables, l'accès des citoyens aux données et d'autres informations utiles susceptibles de stimuler l'intérêt du public et les débats sur la fiscalité. Toutefois, certaines catégories d'informations peuvent être diffusées à toutes les parties intéressées. Tant qu'une information n'identifie pas un contribuable ou un groupe de contribuables, elle peut être consommée par le public. L'absence d'un certain niveau minimum d'éducation fiscale pour tous les membres d'une société ne serait pas bénéfique à la mise en place et au maintien d'un système fiscal efficace ou à l'amélioration des institutions publiques.

<sup>5</sup> La Finlande, la France, la Norvège, le Danemark et la Suède sont quelques-uns des pays de cette catégorie. Ils génèrent plus de 40 % de leur PIB sous forme de recettes publiques et disposent de solides indices de développement humain, notamment une espérance de vie, un taux d'alphabétisation et un niveau de revenu élevés.

<sup>6</sup> Siteefly fournit des rapports sur les statistiques des sites web et leurs activités. Il est accessible via <https://siteefy.com/how-many-websites-are-there/>. Les données fournies dans ce rapport sont correctes au 16 février 2023. Les propriétaires des sites mettent à jour les informations à intervalles réguliers.

<sup>7</sup> Les enquêtes d'Afrobarometer 2014 et 2019 concluent à des preuves similaires sur la question (voir <https://www.afrobarometer.org/>). En outre, les dernières mesures du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement incluent le taux d'alphabétisation et deux autres facteurs. Des preuves anecdotiques montrent que plus les citoyens sont alphabétisés, plus ils sont sensibilisés à la fiscalité.

<sup>8</sup> Disponible dans les rapports d'Afrobarometer (2014 et 2019).

En Afrique de l'Ouest, les politiciens en quête de votes promettent facilement de fournir des biens et des services publics, mais ne discutent guère de la fiscalité comme moyen de collecter des fonds publics<sup>9</sup>. Il devient donc impératif pour les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les groupes de la société civile, les institutions académiques et les autres parties prenantes de faire équipe avec les autorités fiscales en vue de promouvoir la culture et l'éducation fiscales. Le projet envisagé par le FAFOA d'utiliser des plateformes numériques pour fournir des informations fiscales est un moyen de promouvoir la culture fiscale.

## 2. Objectif et importance de la note de recherche

Cette note de recherche a pour but de décrire certains termes et concepts de la politique et de l'administration fiscales afin d'informer le public et les parties prenantes du système fiscal. Le rapport présente certains concepts et termes courants, les définit et explique pourquoi il était nécessaire de les mesurer.

L'essentiel de ce document réside dans le fait qu'il contient une liste de concepts, de termes et de terminologies communs pour la collecte, l'analyse et la présentation en ligne de données régulières. Il contient quelques concepts pour lesquels les données peuvent être incomplètes, mais qui sont pertinents pour la connaissance de la fiscalité publique. Il s'agit d'un document qui sera utile à l'avenir et qui sera mis à jour de temps à autre. Toutefois, ce document ne vise pas à fournir une description exhaustive d'un certain nombre de concepts. Il se limite donc à la définition et à la mesure de quelques concepts, qui serviront de guide pour la recherche et le traitement des données relatives à d'autres concepts que le Secrétariat du FAFOA pourrait juger pertinents. En résumé, ce document est un guide, un manuel ou une note d'échantillons.

## 3. Concepts communs en matière de politique et d'administration fiscales

Il existe un grand nombre de concepts, de termes et de terminologies dans le système fiscal. La liste ne cesse de s'allonger car les chercheurs et les praticiens l'élaborent au fur et à mesure qu'ils s'engagent quotidiennement dans le système ou qu'ils tentent de proposer des solutions aux problèmes existants ou émergents. Pour les besoins de ce rapport et de la présentation des données en ligne du FAFOA, certains concepts courants sont énumérés.

<sup>9</sup> Il n'est pas courant de trouver et de lire des discussions approfondies sur la fiscalité et les stratégies de mobilisation des recettes dans les manifestes des partis politiques en Afrique (de l'Ouest). Lorsqu'elles sont mentionnées, elles visent généralement une petite partie de la population (en particulier les grandes entreprises actives dans les secteurs du commerce et de l'extraction). Un système fiscal bien élaboré touche directement ou indirectement tous les membres d'une société. Les biens et services publics financés par les recettes fiscales profitent à tous.

Les définitions se limitent à des descriptions universelles ou à des principes généralement applicables dans presque tous les pays.

- **Recettes fiscales et ratio entre l'impôt et le produit intérieur brut (ratio impôt/PIB)**

Les recettes fiscales sont définies comme les recettes perçues au titre des impôts sur le revenu et les bénéfices, des impôts sur les biens et les services, sur les salaires, des impôts sur la propriété et le transfert de propriété, et d'autres impôts.

Le pourcentage de la production d'un pays que le gouvernement perçoit par le biais des impôts est connu sous le nom de ratio impôts/PIB. Les recettes fiscales réelles en pourcentage du PIB sont l'une des mesures de l'effort fiscal les plus couramment utilisées pour les comparaisons fiscales entre pays. Le principal avantage de cette mesure est qu'elle est facile à obtenir et qu'elle donne un aperçu rapide des tendances fiscales dans les différents pays.<sup>10</sup> Le ratio impôts/PIB est estimé en divisant les recettes fiscales totales par la production totale multipliée par 100. Il est généralement exprimé en pourcentage (voir l'annexe<sup>11</sup>).

- **Effort fiscal**

L'effort fiscal est le rapport entre la perception effective de l'impôt (recettes fiscales déclarées au cours d'une certaine période) et les recettes fiscales prévues (capacité imposable). Il s'agit de la mesure dans laquelle un pays utilise ses instruments fiscaux pour collecter des recettes. L'effort fiscal peut servir d'indicateur de la capacité d'un pays à générer des recettes fiscales.

Dans une autre version, l'effort fiscal est le rendement fiscal réel comparé au rendement fiscal de pays présentant des caractéristiques économiques similaires. Il s'agit également de l'indice du rapport entre la part de la perception effective de l'impôt dans le produit intérieur brut et la capacité imposable.

- **Capacité contributive**

La capacité contributive fait référence au ratio prévisionnel impôt/PIB qui peut être estimé de manière empirique, en tenant compte des caractéristiques macroéconomiques, démographiques et institutionnelles spécifiques d'un pays, qui évoluent toutes au fil du temps. Il s'agit de la capacité des particuliers et des entreprises à payer des impôts. La capacité contributive est synonyme de capacité fiscale potentielle d'un pays, et tout écart par rapport

à celle-ci crée un écart fiscal. Le revenu potentiel est un concept théorique qui est utile après estimation à l'aide d'un modèle économétrique, d'une simulation ou d'une prévision. Il n'est pas exact de déterminer la capacité contributive d'un pays uniquement en vérifiant sa perception effective des impôts.<sup>12</sup>

### ● **Complexité fiscale**

La complexité fiscale décrit l'ampleur des difficultés rencontrées par les contribuables pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. Un indice de complexité fiscale peut être construit pour n'importe quel type d'impôt, mais l'impôt sur le revenu des sociétés attire beaucoup plus l'attention que d'autres dans les diverses discussions sur le sujet, tant dans les économies des pays développés que dans les économies des pays en développement.

L'indice de complexité de l'impôt sur les sociétés mesure la difficulté du système d'imposition des sociétés d'un pays pour les entreprises multinationales. Il s'agit des changements excessifs dans les lois fiscales ainsi que de la charge excessive associée à la conformité et au paiement. Quelques-unes des caractéristiques à prendre en compte dans le calcul de l'indice de complexité de l'impôt comprennent entre autres la difficulté d'accès et de compréhension des informations et de la législation fiscales ; la difficulté de préparer les données fiscales ; le délai de traitement du paiement et ; l'instabilité des politiques fiscales.

A l'heure actuelle, il existe peu de sources d'informations complètes et actualisées sur la complexité fiscale transnationale. Le Secrétariat du FAFOA, en partenariat avec la CEDEAO et tout autre partenaire, pourrait entreprendre un tel projet en Afrique de l'Ouest dans l'intérêt des investisseurs, des citoyens et des milieux d'affaires. Le projet TAX de la Ludwig Maximilians Universität sur la complexité fiscale (<https://www.taxcomplexity.org/>) présente moins de 14 % des pays d'Afrique de l'Ouest, et ce avec des informations datées, ce qui crée une lacune dans l'état actuel des systèmes fiscaux ouest-africains.

### ● **Taux effectifs d'imposition (TEI)**

Le taux effectif d'imposition est le pourcentage du revenu qu'un particulier ou une entreprise paie en impôts. Le taux effectif d'imposition d'un particulier est le taux moyen d'imposition

<sup>10</sup> Musgrave (1987) et Le et al. (2012) estiment que les recettes fiscales effectives conviennent mieux aux études portant sur des pays ayant des structures économiques similaires et un même niveau de revenu. Les pays d'Afrique de l'Ouest correspondent à cette description. (Voir également Lotz, J. R., & Morss, E. R. (1967). Measuring "Tax Effort" in Developing Countries (Évaluation de l'effort fiscal dans les pays en voie de développement)(Medición del "esfuerzo tributario" de los países en desarrollo). Staff Staff Papers - Fonds monétaire international, 478-499.

<sup>11</sup> Le contenu de l'annexe figure dans la feuille de calcul qui l'accompagne.

<sup>12</sup>Source : Le, T. M., Moreno-Dodson, B., & Bayraktar, N. (2012). Tax capacity and tax effort : an extended cross-country analysis from 1994-2009. Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale (6252).

de ses revenus gagnés, tels que les salaires, et de ses revenus non gagnés, tels que les dividendes d'actions. Le TEI d'une entreprise est le taux moyen auquel ses bénéficiaires avant impôts (bénéficiaires comptables, dans ce cas) sont imposés. Il s'écarte souvent du taux d'imposition légal, qui est le pourcentage légal établi par la loi. Le TEI indique la charge fiscale totale d'un particulier ou d'une entreprise.<sup>13</sup>

### ● **Incidence fiscale et charge fiscale**

L'incidence fiscale est la manière dont la charge d'un impôt est répartie entre les acteurs de l'économie. Elle implique la division du paiement de l'impôt entre l'acheteur (consommateur) et le vendeur (producteur). L'incidence fiscale signifie la répartition des obligations fiscales, qui doivent être couvertes par l'acheteur et le vendeur.

La charge fiscale passe d'une partie à l'autre en fonction de l'élasticité du prix du produit en question. L'incidence fiscale indique qui supporte en fin de compte la charge de l'impôt, et non pas seulement qui paie directement l'impôt.

La charge fiscale pour un consommateur est mesurée par l'élasticité de l'offre divisée par la somme des élasticité de l'offre et de la demande, tandis que la charge fiscale pour les producteurs est mesurée par l'élasticité de la demande divisée par la somme des élasticité de la demande et de l'offre.

### ● **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

La TVA est une taxe à la consommation sur les biens et les services qui est prélevée à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement où la valeur est ajoutée, depuis la production initiale jusqu'au point de vente. Le montant de la TVA payé par l'utilisateur est basé sur le coût du produit moins les coûts des matériaux contenus dans le produit qui ont déjà été taxés à un stade antérieur.

La TVA est ajoutée à un produit à chaque point de la chaîne d'approvisionnement où une valeur est ajoutée. La TVA est basée sur la consommation, mais il en existe plusieurs types: la TVA sur la consommation, la TVA sur les recettes et la TVA sur le produit national brut. Les taxes à la consommation sont prélevées sur les achats de biens et de services par les particuliers. En Afrique de l'Ouest, la TVA est la taxe générale sur la consommation la plus courante.<sup>14</sup> Dans certains pays, les recettes de la TVA comprennent la TVA intérieure et la TVA à l'importation.

<sup>13</sup> Source : [www.corporatefinanceinstitute.com](http://www.corporatefinanceinstitute.com). Le calcul du taux effectif d'imposition nécessite des informations pertinentes sur les bases d'imposition spécifiques et est également moins simple, mais il est utile pour déterminer l'ampleur de la politique fiscale globale sur le revenu des contribuables. Par exemple, les exonérations fiscales ne réduisent normalement pas le montant de l'impôt, mais l'obligation réelle ou le montant payé. Une entreprise peut prétendre avoir payé 31 % d'impôt sur les sociétés, alors que son taux effectif n'est que de 9 %. C'est ce qui caractérise la situation dans de nombreux pays en développement.

- **Élasticité globale de l'impôt**

L'élasticité globale de l'impôt mesure la réaction totale des recettes fiscales aux variations du revenu national et aux changements discrétionnaires des politiques fiscales au fil du temps. Elle est traditionnellement interprétée comme la variation en pourcentage des recettes associée à une variation de 1 % du revenu. Elle explique la relation entre les changements dans la croissance des recettes fiscales et les changements dans la croissance de la production. La formule de l'élasticité globale de l'impôt est donnée par le taux de croissance des recettes fiscales divisé par la croissance du PIB.

- **Dépenses fiscales**

Il s'agit des dépenses fiscales de l'État résultant de la mise en œuvre d'incitations fiscales (exclusions, exonérations, déductions, crédits, reports et taux d'imposition préférentiels). Les dépenses fiscales correspondent généralement au montant estimé du manque à gagner par rapport au total des recettes fiscales si les autorités fiscales devaient les percevoir intégralement. Les dépenses fiscales sont généralement exprimées en pourcentage du PIB et peuvent également être estimées pour chaque type d'impôt, chaque catégorie de bénéficiaires et chaque secteur spécifique de l'économie. L'impact socioéconomique des dépenses fiscales pourrait être mis en évidence afin de mieux faire comprendre au grand public comment les gouvernements utilisent les impôts pour une croissance durable.

- **Efficacité de la collecte de l'impôt**

L'efficacité de la collecte de l'impôt peut également être appelée optimisation de la collecte de l'impôt. Elle exprime la force des stratégies d'extraction des recettes fiscales auprès des particuliers et des entreprises. En général, la note d'efficacité se situe entre zéro (0), l'inefficacité parfaite, où l'administration n'a pu collecter qu'un montant à peu près négligeable du total attendu, et un (1), l'efficacité parfaite, où tout ce qui était dû a été collecté. Dans la pratique, l'efficacité de la collecte de l'impôt se situe entre les deux cas théoriques. Plus la note est éloignée de zéro, plus le niveau d'efficacité du recouvrement est élevé pour un type d'impôt donné. Les recouvrements peuvent concerner l'ensemble des impôts ou chaque type d'impôt. Le recouvrement des impôts peut être optimisé par la mise en place de grands bureaux de contribuables ainsi que par des politiques fiscales simples et faciles à mettre en œuvre.

- **Progressivité de l'impôt**

Un système fiscal est dit progressif si la charge fiscale augmente avec le revenu du contribuable. En d'autres termes, si, en moyenne, la charge fiscale d'un contribuable augmente avec son revenu. Le pourcentage de variation du revenu après impôt est la mesure la plus fi-

<sup>14</sup> Source : [www.taxsummaries.pwc.com](http://www.taxsummaries.pwc.com) et Tax Foundation (<https://taxfoundation.org/>)

able de la progressivité d'un tel changement. Cette définition est considérée comme trop large car la charge fiscale peut être mesurée de différentes manières<sup>15</sup>. La progressivité de l'impôt peut donc généralement être calculée comme le revenu net divisé par le revenu avant impôt.

## 4. Sources des données sur les impôts et les recettes

Les données et informations relatives aux contribuables sont confidentielles et relèvent principalement des autorités fiscales. D'autres parties prenantes, telles que les institutions financières, les douanes, les agences de lutte contre la criminalité financière, les compagnies maritimes internationales, etc., peuvent détenir des informations primaires ou secondaires précieuses sur les impôts et les contribuables, sous différentes formes et différents types.

Il existe cependant plusieurs ensembles de données fiscales non confidentielles, anonymes et accessibles aux analystes et aux chercheurs. Nous vous présentons ci-après une liste non exhaustive<sup>16</sup> de sources de données fiscales accessibles au public, permettant de générer des informations et des analyses susceptibles de contribuer à l'éducation à la culture fiscales du public

- **Perspectives fiscales africaines([www.ataftax.org/african-tax-outlook](http://www.ataftax.org/african-tax-outlook))**

Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) a lancé les premières Perspectives fiscales africaines (PFA) en 2016, avec un total de 15 pays membres participants. La publication des Perspectives fiscales africaines de l'ATAF est née de la nécessité de mettre à disposition des statistiques et des analyses fiscales fiables concernant les administrations fiscales africaines. Il s'agit d'une publication africaine phare qui fournit un travail descriptif et analytique précieux, pratique et pertinent sur les questions fiscales afin d'améliorer les administrations fiscales et d'informer la formulation et la mise en œuvre de la politique fiscale en Afrique. À ce jour, les PFA ont connu sept (7) éditions, auxquelles le FAFOA s'est joint en tant que coproducteur du quatrième (4ème) volume en 2019. Les données sur certains indicateurs fiscaux en Afrique de l'Ouest, à l'exception de la Guinée et de la Guinée-Bissau, sont disponibles dans les PFA de 2010 à 2021

- **Afrobaromètre ([www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org))**

L'Afrobaromètre(en anglais Afrobarometer) est un réseau de recherche panafricain, indépendant et non partisan qui mène des sondages sur les attitudes et les perceptions du public sur des questions économiques, politiques et sociales en Afrique. Le réseau comprend plus de 30 partenaires nationaux qui sont responsables de la collecte des données, de l'analyse et de

<sup>15</sup> Source : [www.taxpolicycenter.org](http://www.taxpolicycenter.org)

la diffusion des résultats dans les pays. Les micro-enquêtes d'Afrobaromètre sur la fiscalité ont débuté en 2014, mais la Guinée-Bissau n'a pas été incluse dans la liste des pays. Les enquêtes sont adaptées aux analyses nationales et infranationales.

- **Ernst & Young (<https://www.ey.com/en>)**

Ernst & Young (EY) est un réseau multinational de cabinets de services professionnels qui fournit des services consultatifs, fiscaux et transactionnels. Les professionnels dévoués d'EY combinent les connaissances techniques avec l'expérience de l'industrie et l'accès à des outils et méthodologies technologiquement avancés pour fournir des données fiscales de qualité à divers clients, institutions et pays à travers le monde. Les données fiscales d'EY en Afrique de l'Ouest sur certains domaines spécifiques à l'industrie sont disponibles dans les rapports annuels (et sur demande).

- **Base de données globales des dépenses fiscales (GTED) (<https://gted.net>)**

Le projet GTED a été initié et est mis en œuvre par le Conseil de politique économique et l'Institut allemand pour le développement et la durabilité dans le but unique d'améliorer la transparence et l'efficacité fiscales dans le monde entier. La base de données GTED contient des informations sur 103 pays, dont 13 pays d'Afrique de l'Ouest, bien que certains d'entre eux ne disposent que de peu de données ou sont présentés avec un ensemble de données irrégulières ou datées. La base de données indique les dispositions relatives aux dépenses fiscales, les catégories de bénéficiaires et le niveau d'agrégation des informations fournies par les pays dans leurs rapports sur les dépenses fiscales.

- **Bureau international de documentation fiscale (IBFD) : [www.ibfd.com](http://www.ibfd.com)**

L'IBFD est une fondation indépendante à but non lucratif de premier plan, à laquelle les fiscalistes du monde entier font confiance pour obtenir des connaissances et des recherches indépendantes de grande qualité en matière de fiscalité. L'IBFD est une autorité de premier plan en matière de fiscalité transfrontalière, offrant une qualité unique d'informations et de formation sur la fiscalité internationale. L'accès à la base de données de l'IBFD est restreint et payant. Des données qualitatives sur les lois fiscales, les traités, les directives, etc. dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest sont disponibles.

- **Centre international pour la fiscalité et le développement (CIFD) (<https://www.ictd.ac/dataset/>)**

Le CIFD est un centre de recherche indépendant qui se consacre à l'amélioration de la politique et de l'administration fiscales dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il aide ses partenaires à augmenter les recettes pour financer les services publics de manière équitable

<sup>16</sup> La liste peut être mise à jour au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles sources. Le FAFOA peut également participer en tant que producteur de données, en particulier en Afrique de l'Ouest.

et efficace, tout en renforçant la responsabilité. Divers ensembles de données sur certains pays d'Afrique de l'Ouest sont disponibles sur le site web du CIFD.

- **Pricewaterhousecoopers (PwC) <https://taxsummaries.pwc.com/#>**

PwC est une marque internationale de services professionnels et comptables composée de cabinets présents dans 151 pays à travers le monde. Ils fournissent des services explicites dans les domaines du conseil fiscal, des données et de l'analyse, de la transformation numérique et d'autres domaines connexes. PwC a lancé le Worldwide Tax Summaries et le VAT in Africa Guide, accessibles au public, afin d'aider les chercheurs et les clients externes et internes à accéder à des résumés actualisés d'informations et de données fiscales. Les données comprennent des informations sur certains pays du monde. Des microdonnées pour certains indices fiscaux en Afrique de l'Ouest peuvent être fournies sur demande ou à partir des publications périodiques de PwC.

- **Tax Foundation (<http://taxfoundation.org/>)**

La Tax Foundation est un organisme indépendant de recherche sur la politique fiscale. Le groupe utilise son modèle macroéconomique Taxes and Growth (TAG) pour simuler les effets des politiques fiscales et produire des estimations conventionnelles et dynamiques des changements potentiels dans les recettes, le PIB, les salaires, l'emploi et la répartition de la charge fiscale fédérale.

- **Base de données des recettes publiques de l'Institut mondial de l'Université des Nations Unies pour la recherche sur l'économie du développement (<https://www.wider.unu.edu/project/grd>)**

UNI-WIDER fait partie de l'Université des Nations Unies (UNU) et est une organisation internationale de recherche créée dans le but de promouvoir la paix et le progrès en réunissant des chercheurs de premier plan du monde entier pour résoudre les problèmes mondiaux urgents. UNI-WIDER, en collaboration avec d'autres partenaires, a développé la base de données des revenus gouvernementaux (GRD, selon l'acronyme anglais) afin de fournir des séries chronologiques complètes de données transnationales sur les recettes publiques sous une forme comparable. La GRD a été mise à jour pour la dernière fois en octobre 2022 et contient des données librement accessibles sur presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest, mais à des degrés divers.

- **Indicateurs du développement dans le monde (<https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>)**

La base de données des Indicateurs du développement dans le monde (IDM) est la principale collection d'indicateurs de développement de la Banque mondiale, compilée à partir de sources internationales officiellement reconnues. Elle présente les données les plus récentes et les plus précises disponibles sur le développement mondial et comprend des estimations nationales, régionales et mondiales. Les séries de l'IDM remontent à 1960 et sont régulièrement mises à jour, la dernière version datant de 2022. Des données sur divers indices fiscaux et non fiscaux en Afrique de l'Ouest sont disponibles et librement accessibles dans l'IDM. Elles couvrent la période de 1960 à 2021.

## 5. Tableau de bord des données fiscales numériques

Un tableau de bord fiscal permet d'accéder aux données et aux informations en temps (semi) réel à partir de dispositifs désignés. Une plateforme de visualisation des données est généralement conviviale et peut communiquer de grandes quantités d'informations sous une forme simple, claire et concise. Les avantages d'un tableau de bord en ligne sont, entre autres, l'accès facile à des interactions personnalisées avec les informations fiscales.

Le site web du FAFOA comportera une section de visualisation permettant aux visiteurs de lire et d'apprendre à partir des éléments d'information fiscale téléchargés qui sont dérivés d'analyses de données fiscales. Comme indiqué précédemment, le contenu présentera des informations fiscales qualitatives et quantitatives à intervalles réguliers. Il aidera les visiteurs des sites web du FAFOA à s'informer sur l'état des indicateurs clés des systèmes fiscaux en Afrique de l'Ouest.

L'effort actuel porte sur la phase pilote du projet. Les résultats des analyses de données quantitatives<sup>17</sup> sur un ensemble de concepts ou de termes seront téléchargés chaque trimestre. Les enseignements tirés de la phase pilote serviront de base à la mise en œuvre d'outils de données et de visualisation en temps réel à grande échelle dans un avenir proche.

Les sites web des organisations internationales suivantes présentent des tableaux de bord qui mettent en valeur leurs données particulières et leurs analyses : Afrobaromètre, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, Global Tax Expenditure Database, Fonds monétaire international, Centre international de croissance, Tax Foundation et Banque mondiale. Le projet actuel du FAFOA semble être l'une des rares initiatives visant à diffuser des informations fiscales dans les économies en développement sur la base de données qualitatives et quantitatives.

## 6. Contenu de la présentation en ligne

Les informations fiscales seront soigneusement élaborées et conçues pour être utilisées sur le site web (tableau de bord). Le responsable de la communication et de la liaison est chargé de faire en sorte que le contenu soit apolitique, correct, précis et crédible, en particulier le contenu qualitatif. En outre, chaque source de données doit être dûment mentionnée dans la mesure du possible, sauf lorsque l'anonymat est nécessaire.

Le contenu à utiliser pendant la phase pilote sont les résultats des analyses de données quantitatives<sup>18</sup>. Il couvre tous les États membres de la CEDEAO. En outre, à ce stade, les éléments d'information disponibles (résultats) comprennent les recettes fiscales, l'élasticité globale de l'impôt, la note d'efficacité de la TVA, et le ratio entre l'impôt et le PIB. Les fichiers de feuilles de calcul qui accompagnent cette note contiennent les résultats permettant d'initier l'analyse des données en ligne et sa présentation.

## 7. Introduction de nouveaux concepts d'analyse et de présentation

La dynamique de la politique et de la pratique fiscales suggère que de nouveaux concepts et termes émergeront au fil du temps. Par conséquent, l'équipe de recherche du FAFO As'efforcera d'adopter des concepts émergents qui ont des sources scientifiques, une utilisation répandue et des implications pour la compréhension des systèmes fiscaux en Afrique de l'Ouest. Tout concept ou terme dont les définitions et les applications font encore l'objet de débats ou qui n'ont pas d'application universelle sera évité autant que possible.

Le principal critère d'éligibilité d'un concept au projet reste la disponibilité des données - des données textuelles ou numériques fiables, accessibles et actuelles. Cela ne signifie pas pour autant que les données ne doivent pas être soumises à des restrictions.

## 8. Impact potentiel et conclusion

Comme tout projet, le projet d'analyse des données fiscales numériques promet d'avoir un impact sur tous les horizons temporels. En fonction du plan de mise en œuvre, du suivi des progrès et des intérêts futurs du Secrétariat du FAFOA, l'impact à long terme du projet se traduira par une meilleure culture et transparence des systèmes fiscaux des pays d'Afrique

<sup>17</sup> Les résultats de l'analyse des données sont disponibles dans la feuille de calcul jointe.

<sup>18</sup> Voir l'annexe de la feuille de calcul jointe.

de l'Ouest. Cela sera possible grâce à l'implication croissante de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des contribuables, du secteur tertiaire (comme les groupes de la société civile et les fondations), des fonctionnaires, des partenaires de développement, des donateurs ou du monde universitaire. La phase pilote du projet nécessiterait donc un engagement de la part de l'équipe de recherche du FAFOA pour s'assurer que les contenus sont téléchargés, contrôlés et mis à jour périodiquement - de préférence tous les trimestres. Une période d'expérimentation de quatre trimestres consécutifs peut s'avérer suffisante pour évaluer le projet pilote et identifier les leçons à tirer pour une mise en œuvre à grande échelle, ainsi que les opportunités et les défis possibles pour les projets futurs.

Certaines mesures de l'impact à court terme du projet pourraient être des statistiques sur le nombre de visites sur les sites web du FAFOA et le nombre de vues ainsi que les téléchargements de contenu sur ces sites. D'autres mesures peuvent également être conçues pour évaluer le niveau d'appréciation du projet parmi différentes catégories de personnes. Étant donné qu'il peut y avoir de nombreuses façons de mesurer l'impact réel du projet sur l'apprentissage et l'éducation, au moins une mesure quantitative doit être incluse dans tout arsenal conçu pour évaluer l'impact du projet.

**WATAF  
FAFOA**